la bise

de la Forêt des Sources du Touch

actualités, découvertes, propositions, participations

Trimestriel à prix libre : Hiver Printemps 2023 : La 2ème

Nord Comminges, Haute-Garonne, Occitanie

Le collectif s'est formé pour le soin de nos biens communs, suite à la destruction de 80 ha de forêt sur l'un des plus grands massifs de plaine de notre région (800ha) le tout sous mention de gestion durable (via le CRPF*), de label écologique (via PEFC*) et "d'engagement pour la nature" (via l'état par l'OFB*).

Le gestionnaire forestier, la *Société forestière* de la CDC* officie au nom du propriétaire qui n'est autre que la multinationale Amundi filiale finance du Crédit Agricole, de la Société Générale et du Crédit Lyonnais.

Chaque rendez-vous rassemble une 100aine de personnes, curieux de tous horizons bienvenus !

Agenda

SAMEDI 29 AVRIL 2023 AURIGNAC

Agora de la Forêt

ramifions-nous !

réunion d'information participative et constructive

Venez rencontrer des acteurs engagés autour de chez vous aujourd'hui pour la forêt de demain

Au *Cinéma* :

Partie 1 à 14h : Contexte national forestier
Actualités en Forêt des Sources du Touch.

Partie 2 à 16h30 : Vers des solutions locales favorables à la biodiversité.
Nos propositions pour une forêt citoyenne

Illustrée de projections de courts-métrages. Une large place sera consacrée aux échanges avec le public.

A La Cafetière :

16h entracte et **18h** ramification des discussions...

Notre forêt dans la presse nationale :

- *Les forêts, un actif financier comme un autre ?* Benoît Collet. **Alternatives Economiques**. décembre 2022
- *Une forêt citoyenne face à une monoculture de résineux.* **S!lence** n° 517 janvier 2023
- *La Caisse des dépôts prise en flagrant délit.* Fabrice Nicolino. **Charlie Hebdo** n°1542 février 2022
- Article à paraître. **Socialter**. avril 2023

*__CDC__ : La Caisse des Dépôts et Consignations, institution financière publique française ; exerce des activités d'intérêt général pour le compte de l'État et des collectivités territoriales ainsi que des activités concurrentielles ; a de nombreuses filiales.
*__CEN__ : Conservatoire d'Espaces Naturels, association agréée par l'État et la région
*__CRPF__ : *voir article page 2*
*__NEO__ : Nature en Occitanie : association de protection de la nature
*__OFB__ : Office Français de la Biodiversité, établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité.
*__PEFC__ : Programme de reconnaissance des certifications forestières, organisation internationale créée en 1999 qui promeut la gestion durable des forêts dans le monde. Logo présent sur produits en papier ou en bois.

Edito.

Vous l'attendiez ? ... La voilà, la 2ème bise.
Le Collectif de la Forêt des Sources du Touch a beaucoup œuvré depuis fin 2021 : cartographies, film, rencontres publiques en forêt, dialogues avec les organisations publiques ou privées et rédaction d'un dossier de «Propositions pour une Forêt Citoyenne».

Ainsi nous avons révélé les abus et dégâts durables et fait émerger des alternatives de manière participative. Nous avons obtenu l'arrêt définitif des coupes rases et un répit pour la forêt qui n'a pas subi de coupe d'arbre en 2022.
Mais la finance continue de bafouer les citoyen.ennes et plus largement l'ensemble du vivant de notre planète.

La Forêt nous invite à reconsidérer la place de l'Arbre dans nos sociétés et à l'inclure dans un équilibre agro-sylvo-pastoral assumé. Une occasion de s'inscrire ensemble dans les rythmes biologiques.

Aux propositions concrètes les grands discours

Le 27 octobre 2022 à Fabas, devant 80 personnes des environs, les représentants du Service Forestier de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ont présenté la nouvelle gestion forestière pour le massif.

Nous avons pu constater que **notre travail présenté en septembre 2022 : «Propositions pour une Forêt Citoyenne»** orienté vers la restauration de l'écosystème forestier feuillu et une relocalisation de la filière forêt-bois, **a été passablement négligé**.

En résumé le plan de gestion initial n'est pas annulé mais modifié par un avenant 2023-2027, un document administratif qui restera non accessible au public.

Ces nouvelles orientations se déclinent comme ceci :

- **l'abandon des coupes rases** au profit de coupes dites d'amélioration, c'est-à-dire 20 % de prélèvement d'arbres sur pied, à chaque coupe tous les 8 ans ;
- la **préservation des chênes rouvres** dans l'immédiat (voir fiche essence de la bise n°1) et d'autres feuillus, **mais sans réelle volonté de vraiment favoriser leur retour** par leur régénération naturelle (confer l'exemple du martelage de la parcelle 5.13)
- une **attention portée aux ripisylves** c'est-à-dire la forêt bordant les cours d'eau ;
- des études naturalistes commandées au CEN*, NEO*, et à l'Ecole d'ingénieurs de Purpan. Cependant, en plus de délais courts de réalisation (printemps 2023) la commande semble floue pour ces professionnels, de même que les éventuelles portées sur l'avenant. **Le risque d'une tricherie utilisant l'étude naturaliste comme caution, est posé...**
- la mise en place d'un maillage de pistes d'exploitations larges de 4 m, espacées de 20 m, utilisables par les engins forestiers, **soit 20 % de la forêt coupée à ras et stérilisée !**
- une sylviculture présentée comme « à couvert continu » mais avec un vocabulaire de futaie régulière : une vraie confusion des genres car **une futaie régulière finit en général par une coupe définitive de l'ensemble du peuplement ;**
- aucune précision n'est donnée quant aux diamètres d'exploitabilité recherchés, pourtant base de toute sylviculture ;
- poursuite d'une sylviculture générale de Sapin douglas non matures ;
- un mode de régénération de la forêt basé sur l'apport de lumière grâce à la coupe d'amélioration, déjà expérimentée ici, sans succès pour le moment...

Le marquage des arbres sera fait par la CDC par un liseret de peinture au corps de l'arbre (à 1,30 m). Or, une fois coupés et enlevés, **aucune garantie ne subsiste que les arbres coupés étaient effectivement marqués**...

Pour le collectif, il semble qu'il s'agissait surtout d'une opération de communication de la CDC et non de concertation comme annoncée en février 2022.

Le Collectif reste plus que jamais mobilisé pour préserver et œuvrer à la régénération de notre forêt !

Visuels, articles et carte par les membres du Collectif de la Forêt des Sources du Touch.
Contact : sauvonslaforet@no-log.org
www.vivreencomminges.org/foretdessourcesdutouch

Le Charme, un arbre peu connu

Charmille, *lou calpre* en gascons, *hornbeam* en anglais

Nom scientifique : ***Carpinus betulus***

du celtique **car** : bois, et **pen** : tête (allusion à l'usage de ce bois pour en faire le joug des attelages de boeufs) ;

du latin **betulus** : bouleau (ressemblance des feuilles).

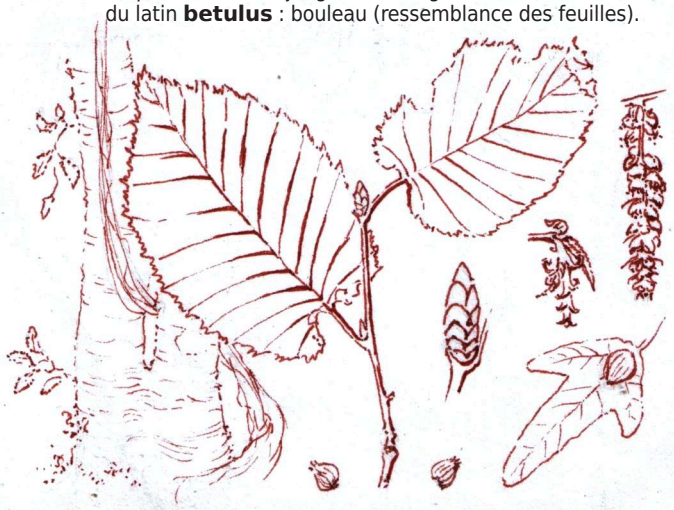

Le charme d'Adam c'est d'être à poils

Le charme a des feuilles dentées, le hêtre a des feuilles avec des poils. Ces deux arbres se ressemblent par leurs écorces lisses et plus ou moins cannelée.

Certaines essences ont pratiquement disparu des bois du Comminges comme le Charme que l'on ne trouve que ça et là en cépées isolées comme dans la Forêt des Sources du Touch malgré les reboisements résineux des années soixane-dix.

Le charme est facile à reconnaître été comme hiver car il suffit de passer la main sur son tronc et l'on sent les cannelures qui caractérisent la morphologie de son tronc. Le fruit du charme est une samare qui s'envole à l'automne grâce à sa membrane ailée.

Le charme a beaucoup d'avantages : son bois est apprécié pour bois de feu, la couverture dense de son feuillage couvre les sous-bois et garde la fraîcheur du sol, sa feuille se décompose rapidement à l'automne et facilite ainsi l'apport de matière organique au sol.

La sylviculture du Charme est celle du taillis pour du bois de feu qui est facilitée par sa forte capacité à rejeter de souche c'est-à-dire à produire de nouvelles tiges à partir de la souche initiale pour reconstituer la cépée.

Usages et propriétés du Charme

(*extrait de la Flore Forestière Française. Tome 1. Edition IDF*)

- **qualités du bois** : homogène, blanc ou plus ou moins nacré, à densité élevée, très dur, peu fissile. Excellent bois de chauffage, brûlant lentement avec une flamme vive ; très bon charbon de bois. Imitation de l'ébène après teinture
- **utilisations** : pâte à papier, panneaux de fibres et de particules, tournerie, manche d'outils, maillets, coins, queues de billard, formes de chaussures, pièces de machines, articles de sports, billots, étals de boucherie, parquet, bobines et navettes, pièces mécaniques de pianos, instruments de dessins et mesures, quilles et boules
- comme plante ornementale (constitution de charmilles)
- **propriétés médicinales**[1] : utile en cas d'allergies et soucis ORL , équilibrante du sang, régénérante du foie

[1] *Gemmothérapie - S. Boistard - Edition du Terran-2016*

La DDT recrute... des bénévoles !

En manque d'effectif pour le contrôle de l'application des plans de gestion en Forêt des Sources du Touch, la DDT nous a explicitement recruté pour faire leur travail, mais attention, photos et localisations précises exigées. Délais d'instruction minimum 9 mois.

En revanche, pour la validation, en pleine forêt, de la construction d'une 2ème antenne téléphonique à Salerm, là, service rapide garanti ! Préserver la forêt de ce type d'installation fait partie de nos propositions.

PEFC un label vert qui blanchi !

Le collectif a fait une réclamation quant au respect du label de gestion durable PEFC*. Après 8 mois d'attente, on nous répond que «*tout est conforme*» : les 30 ha continu de coupe rase étant réparties sur trois produits financiers, le maximum de 10 ha continu est respecté, il y a «**maintien d'une ambiance forestière continue**», «**aucune ornière n'a été constaté**», «**les milieux humides sont préservés**»...

La mairie de Saint-André a fait la même démarche mais n'a eu aucune réponse. Sa forêt communale est labélisée.

Retrouvez la **Pétition nationale de Canopée contre la vacuité du label PEFC dont bénéficie Amundi pour ses produits financiers et FargesBois (scierie) pour son bois.**

Une lueur d'espoir ?

Nous apprenons par l'association Canopée – Forêts Vivantes que la vente de bois issus de coupes rases pourrait se compliquer... **L'Europe a pris l'engagement de ne plus importer de produits issus de la déforestation.** Et ça va plus loin : si une forêt naturelle ou semi-naturelle est rasée pour être remplacée par une plantation, un triste constat dans de nombreux territoires comme le Morvan, la Dordogne ou les Landes ... et bien le bois ne pourra plus être mis sur le marché !

En attendant en 2020, sur les 150 000 000 € du *plan de relance* français dédiés à la filière bois, 87 % ont été utilisés pour des projets avec coupes rases et replantation principalement en monoculture.

Plus d'infos et pétition : www.canopee-asso.org

Le CRPF une institution publique un peu spéciale...

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CNPF Occitanie) a pour missions de « *Contribuer à la protection de l'environnement par la prise en compte de la biodiversité et des paysages... l'**agrément des plans de gestion, qui contribuent ainsi à l'activité économique de la filière forêt-bois régionale, aux services environnementaux, comme la biodiversité**, le stockage de carbone ou la protection des ressources en eau, et la formation des sylviculteurs* ».

*La particularité des CRPF, nous explique Amaury de Gallard délégué pour la Haute-Garonne, «**c'est que tout en étant une institution publique, son conseil, en charge des agréments des plans gestion, est constitué de propriétaires forestiers*** ». Et la plupart du temps ce sont de très gros propriétaires ou des responsables de syndicats de la filière bois. C'est donc un peu comme si on donnait l'homologation des médicaments aux responsables de l'industrie pharmaceutique...

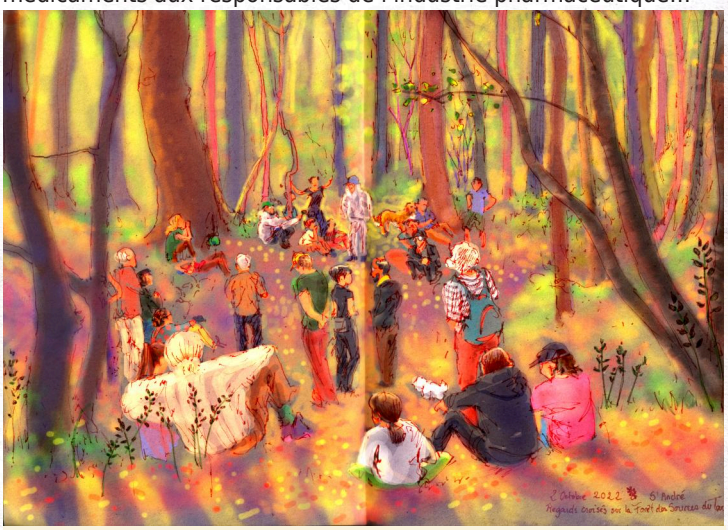

Notre premier regards croisés le 2 octobre 2022

Sur le « sentier des lapins » de la généreuse Forêt des Sources du Touch, une quarantaine de bipèdes accompagnés de trois canins cheminèrent pour croiser leurs regards.

La première station débuta par une pause silencieuse devant une ripisylve ornée d'arbres majestueux dont un immense Hêtre. Puis, imprégnés des beautés multiples du lieu ainsi que de nos échanges, nous reprîmes notre ascension jusqu'au chemin blanc, et son espace béant de 30 ha de coupe rase qui ne manqua pas de faire fuser les imaginaires. Confortablement installés sous le couvert protecteur des Charmes et Chênes rouvres, le dernier conciliabule était celui des « peuples de la forêt » cité par Marc. Merci d'avoir apporté ces éclairages, également à Anaïs, animatrice de tous bois, Mathilde, Jacob et Daniel.

Pour refaire le parcours suivez les marques rouges au départ du chemin du lac.